

Le train du rang

Volume 26, N 4 - Août 2026

LOISIRS de LA DURANTAYE

TOURNOI de Balle Familial

Une journée pour jouer, rire et s'amuser ensemble en famille !

29 AOÛT 2026
À PARTIR DE 8H AM

BAR ET CANTINE
présent sur place
\$ ARGENT SEULEMENT \$

En soirée, PRÉSENCE DU DUO FRANK ET FRANKO
DÈS 20H
On a hâte de vous y voir !

Venez encourager les équipes et profiter d'une belle journée !

Bonne rentrée scolaire!

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués

vendredi le 2 octobre 2026

à l'adresse suivante :

bureau@munladurantaye.qc.ca

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

Version web disponible au

<https://www.munladurantaye.qc.ca/pages/journal-le-train-du-rang>

© Municipalité de La Durantaye -

Tous droits réservés - 2026

Votre Maire

Dumont Yvon

Maire

418-884-3748

Votre conseil

M. Patrick

Simard

Conseiller #1

418-559-1328

M. Jean-François

Talbot

Conseiller #4

514-755-0575

M. Carl

Dorval

Conseiller #2

581-998-8509

Mme Andrée

Pelletier

Conseillère #5

418-884-4223

M. Réjean

Girard

Conseiller #3

418-887-3976

Mme Marie-Ève

Dumont

Conseillère #6

418-809-3749

Paroisse de la Durantaye

539, RUE DU PIEDMONT

LA DURANTAYE (QUÉBEC) G0R 1W0

TÉL : 418-884-3465 TÉLEC. : 418-884-3048

COURRIEL : BUREAU@MUNLADURANTAYE.QC.CA

WWW.MUNLADURANTAYE.QC.CA

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI DE 9H00 À 12H00

• **CINDY BRETON**, DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ET RESPONSABLE DU JOURNAL « LE TRAIN DU RANG »

• **KATHLEEN BOUFFARD**, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

• **MARIO LABRIE**, TRAVAUX PUBLICS

• **ALECTRON ANALYSE D'EAU INC.**, EAU POTABLE ET EAUX USÉES

• **DEMANDE DE PERMIS : MRC DE BELLECHASSE**

1-418-883-3347, POSTE 4 -

INSPECTION@MRCBELLECHASSE.QC.CA

DEMANDE EN LIGNE :

VIA LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ À LA SECTION FORMULAIRE EN LIGNE D'URBANISME DE L'ONGLET RÉSIDENTS OU VIA CE LIEN :

<HTTPS://FORMS.MONDAY.COM/FORMS/8563F5A7232C98A6CBAC45F-4CBB09685?R=USE1>

Mission:



Donner la possibilité aux citoyens de signaler des crimes tout en gardant l'anonymat. Échec au crime agit à titre d'intermédiaire entre le public et le corps policier.

Échec au crime garantit l'anonymat!

Vous n'aurez jamais à témoigner.

Un crime? On le signale! • 1-800-711-1800 • echecaucrime.com

Une bonne action,
un impact immense

**Devenez
bénévole!**

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

1 833 830-7500 • benevolatensante.ca

Québec

BUREAU DE POSTE 418-884-2461

7, RUE DU PARC

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	12h00 à 16h30
Mardi	9h00 à 13h00 14h00 à 16h30
Mercredi	12h00 à 16h30
Jeudi	9h00 à 13h00 14h00 à 18h00
Vendredi	12h00 à 16h30

CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2, RUE FURIOIS

Pour réserver ou obtenir davantage d'information au sujet du centre multifonctionnel de La Durantaye, veuillez communiquer au bureau municipal au 418-884-3465 ou par voie électronique au bureau@munladurantaye.qc.ca

C'est un plaisir de vous répondre!

DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

539, RUE DU PIEDMONT

Vous devez apporter votre demande adressée au Conseil municipal au bureau municipal, au plus tard le lundi précédent la séance ordinaire, car si elle est reçue après ce lundi, elle ne sera pas mise à l'ordre du jour de la séance désirée et sera reportée à celui de la prochaine séance ordinaire.

Séances ordinaires 2026:

14 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre.

à la grande salle de l'école Plein Soleil, située au 539, rue du Piedmont, La Durantaye.

Mot du maire

Citoyennes et citoyens de La Durantaye, Bonjour,

Quelques informations sur les dossiers en cours

Terrains résidentiels derrière la Caserne

- À sa séance 6 juillet 2026, Le Conseil a mandaté monsieur David Provost É.A., B.A.A. afin de procéder à l'évaluation de l'emplacement.
- À sa séance du 10 août dernier le Conseil a attribué le mandat à Morency Société d'avocats pour conseiller la Municipalité dans ses démarches en vue d'acquiescer ce terrain.

Terrain de la rue l'Heureux

Selon les informations obtenues, nous pouvons vous confirmer que les travaux relatifs à la construction d'un immeuble de six logements devraient débuter au cours des prochaines semaines.

Travaux d'un fossé

Des travaux ont été autorisés dans le fossé entre le Marché La Durantaye et la propriété de monsieur Laurent Therrien en vue d'améliorer l'écoulement des eaux et l'égouttement de la Route 281 (rue du Piedmont).

Réfection du 5^e Rang

Nous avons déposé pour une cinquième année la demande d'aide financière pour la réfection du 5^{ème} Rang sur 2420 mètres, au ministère Transport (volet redressement) dans le cadre du programme PIIRL.

Portes de l'Église

Dans le but de procéder à la réparation des trois portes avant de l'église en conformité avec les règles de conservation patrimoniales, nous avons procédé à des soumissions sur invitation et à la séance du Conseil du 10 août dernier le contrat pour la réalisation des travaux a été attribué à Construction Marc Bolduc Inc. Au coût de 56 850\$. De ces coûts, 50% est en provenance du programme de soutien au milieu en patrimoine immobilier considérant que notre église fait partie des bâtiments classés.

Aménagement d'un parc au Lac aux Canards

À sa séance du 6 juillet 2026, le conseil a autorisé la présentation d'un projet d'aménagement d'un parc pour enfant au Lac aux Canards. Le dossier a été déposé au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financières aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

Projet CPE

Les démarches se continuent en vue de faire autoriser la construction d'un CPE à La Durantaye.

Projet Bureau municipal

Les plans relatifs au projet de construction du bureau municipal sont actuellement en préparation. Une mise à jour sera communiquée dès que ceux-ci auront été finalisés et la demande d'aide financière sera acheminée au ministère des affaires municipales et de l'Habitation.

Constructeurs

Je vous confirme que nous avons des échanges avec divers constructeurs qui ont de l'intérêt à construire des maisons, des immeubles à logements dans la zone urbaine de La Durantaye ou au Lac aux canards. Nous vous tiendrons informé des développements ultérieurement.

Capacité résiduelle eau potable et eau usée

Le Conseil a mandaté la firme Stantec pour réaliser la mise à jour de la capacité résiduelle des réseaux d'eau potable et des eaux usées.

Cette étude est requise par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs à l'occasion de la réalisation de projets de développements résidentiels nécessitant un prolongement de réseaux. Des échanges ont été initiés en vue d'augmenter la disponibilité en eau potable. Des échanges substantiels restent à être réalisés dans ce domaine.

D'autre part, nous nous sommes dotés d'équipements permettant de détecter rapidement les consommations anormalement élevées d'eau potable.

Rentrée des classes

Au cours des prochaines semaines, ce sera déjà la rentrée des classes. Bonne rentrée aux tout petits, particulièrement aux nouveaux venus de la maternelle 4 ans, à nos nouveaux de la maternelle 5 ans ainsi qu'aux plus vieux. Restons vigilants sur la route pour assurer votre sécurité et celle de notre relève.

Bonne fin d'été et bonne rentrée!

Yvon Dumont, maire



VOUS DÉSIREZ UN
LOYER SELON VOTRE

Informez-vous à : Nancy Morin

1 (855) 248-9141, poste 101

admin@ohmontbell.com



PAROISSE
Saint-Benoît-de-Bellechasse

Vous désirez des renseignements sur les messes, les funérailles, le cimetière, les sacrements et les catéchèses, vous pouvez contacter madame Camille Huard 418-884-2333 ou 418-887-3942, #600 ou par courriel st-michel@sbdb.ca, afin qu'elle puisse vous indiquer le chemin à suivre dans votre questionnement.



Imprimerie CFER de Bellechasse
3, avenue du Couvent
Saint-Raphaël (Québec) G0R 4C0
Téléphone : 418-243-3757
Courriel :
imprimerie@cferbellechasse.ca

Horaires : lundi au vendredi 8h à 16h.

Les élèves du CFER de Bellechasse ont contribué à la réalisation de ce journal.

Les écoles faisant le choix d'offrir le programme CFER intègrent à leurs installations une entreprise à but non lucratif ayant pour mission la formation des élèves au marché du travail.

Tous les profits générés par l'entreprise sont directement réinvestis dans la formation des élèves.

Si vous avez un projet à soumettre pour nos élèves, contactez-nous au 418.243.3757 poste 2800 ou par courriel au cfer@cscotesud.qc.ca

Nos élèves de 3^e année sont à la recherche de stage en entreprise.

Si vous désirez accueillir un stagiaire communiquer avec nous.

CFER@cscotesud.gouv.qc.ca
ou par téléphone au
418 243-3757 poste 2800.

Il nous fera plaisir de choisir un(e) candidat(e) adapté(e) à votre milieu.

Hommage à Mme Julienne - 100 ans

Mme Julienne, femme au cœur noble et au dévouement sans bornes, provient d'une grande famille de douze enfants dont elle occupe la septième place dans la lignée issue de Joseph Couture et d'Alhala Mercier.

Très tôt dans sa vie d'épouse, elle fut confrontée aux défis de l'existence, assumant courageusement son rôle de mère célibataire alors qu'elle traversait des moments douloureux. À seulement 32 ans, Julienne connut la perte tragique de son époux, Antonio Bolduc, qui vint fracturer leur quotidien à Rivida.

Devant cette épreuve bouleversante et guidée par un mélange de force et de résilience, elle décida de retourner à La Durantaye. Là, elle trouva réconfort auprès de ses parents et leur offrit son soutien particulièrement précieux en raison de leur état de santé fragile. Elle s'engagea avec dévouement à les soutenir tout en veillant sur sa fille Nicole, encore un nourrisson de deux mois.

Dotée d'une générosité rare et d'un caractère exemplaire, Julienne prit également sous son aile deux de ses neveux pour lesquels elle éprouvait une affection particulière. Malgré les nombreuses responsabilités qu'elle assumait, elle parvint à insuffler dans son quotidien un temps consacré aux œuvres bénévoles, révélant son profond attachement à sa communauté.

Les activités Philanthropes de Julienne furent multiples et significatives. Par exemple, elle dirigea la chorale paroissiale, apportant une note raffinée et chaleureuse aux célébrations dominicales. Elle joua également un rôle important au sein du comité des aînés de La Durantaye (l'âge d'or), qu'elle présida pendant plusieurs années. Grâce à ces implications, elle contribua au bien-être et à l'épanouissement des personnes de son entourage, laissant derrière elle une empreinte durable et inspirante.

Merci beaucoup Mme Julienne.



Le Conseil municipal, le Personnel et le Maire de la paroisse de La Durantaye
Yvon Dumont



Hommage à Mme Julienne Couture - 100 ans :

Chère Mme Couture,

Aujourd'hui, nous soulignons un anniversaire tout à fait exceptionnel : vos 100 ans.

Atteindre un siècle de vie est un accomplissement exceptionnel, c'est un parcours marqué par de nombreux souvenirs, des changements importants, des joies, des défis et surtout une foule de moments partagés avec ceux qui nous entourent.

C'est aussi l'occasion de rendre hommage à une femme qui, au fil des années, a marqué son entourage et sa communauté par sa bienveillance, sa force de caractère et son engagement envers les autres.

Votre dévouement auprès des gens de La Durantaye et votre volonté de contribuer au bien-être de votre milieu ont inspiré de nombreuses personnes. Vous représentez un bel exemple de solidarité, d'entraide et de persévérance.

En cette journée toute spéciale, au nom des citoyens de Bellechasse je tiens à vous offrir mes plus sincères félicitations et à vous remercier pour tout ce que vous avez apporté à votre communauté au fil des ans.



Je vous souhaite également de profiter pleinement de ces moments entourés de vos proches et de tous ceux qui vous sont chers.

Bon 100^e anniversaire, Mme Couture!

Stéphanie Lachance, députée de Bellechasse



LE SHOW D'AUTOMNE

6^E ÉDITION
ÉVÉNEMENT GRATUIT

FÊTE FAMILIALE
JEUX GONFLABLES, CIRQUE, MAQUILLAGE ET PLUS...
RALLYE DES ORGANISMES (600 \$ DE PRIX À GAGNER)

SPECTACLE DE LA RELÈVE
JEUNES ARTISTES DE BELLECHASSE

EN VEDETTE
LES COMMISSAIRES
SUBMIT
VELOURS VELOURS

13H À 17H

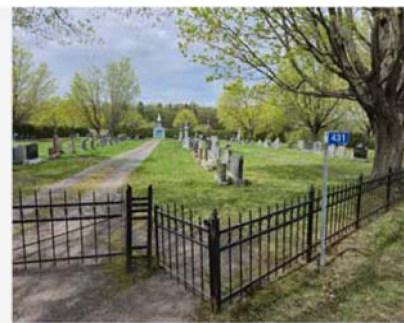
SAMEDI 19 SEPTEMBRE
PARC DES SŒURS
53, ROUTE ST-GÉRARD
SAINT-DAMIEEN-DE-BUCKLAND
(ENTRÉE VIA LE 159, RUE COMMERCIALE)

EN CAS DE PLUIE:
MAISON DE LA CULTURE DE BELLECHASSE
(163-C, RUE COMMERCIALE SAINT-DAMIEEN-DE-BUCKLAND)

PARTENAIRES D'AJR COLLECTIVEMENT DANS BELLECHASSE

PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT

SHOWDAUTOMNE.COM



Rappel important!

Respect du cimetière de La Durantaye

Nous souhaitons rappeler à tous les citoyens que le cimetière de La Durantaye est un lieu de recueillement, de mémoire et de repos pour nos défunts. À ce titre, il mérite le respect de chacun.

Des situations ont été observées où des chiens ont été amenés dans le cimetière pour y faire leurs besoins, allant même jusqu'à uriner sur des pierres tombales. C'est un manque de respect envers les familles et les personnes qui y reposent.

Nous demandons donc aux propriétaires de chiens de ne pas utiliser le cimetière comme lieu de promenade ou comme parc à chiens.

Merci de votre compréhension et collaboration afin de préserver le caractère sacré et paisible de cet endroit.

Denis Breton, président
Les Cimetières de la Seigneurie en Bellechasse



CLUB DES DAMES DE CŒUR
(de tous les âges)

Objectifs : Sociabilisé, s'entraider, s'amuser.

1^{er} jeudi du mois au casse croûte de La Durantaye à 13h00.

1^{er} breuvage gratuit aux nouvelles!

Pour + d'info : Marie-Josée 418-234-7384

SERVICES OFFERTS

à La Durantaye

Salon de Coiffure Annie Roy
Pour prendre un rendez-vous : 418 804-0633.

J'offre mes services pour soins de pieds, spa ionique et réflexologie.

Diplômée de l'A.M.Q. Depuis 2005,
Marie-Josée Bégin au 418-234-7384

Casse-Croûte chez Ti-Louis
418-804-0606 - 9, rue du Parc

Cordonnerie Daniel Mathieu
418-928-1775 - 7A, rue du Parc
(situé avec le bureau de poste)



**Marchés aux puces et
vente de produits
d'artisanat
Exposition**

Depuis la séance du 12 avril 2021 et reconduit en mai 2025, les périodes d'autorisation sont fixées au mois de mai, durant les trois jours de la fin de semaine de la journée nationale des Patriotes (fête de la Reine) ainsi qu'au mois de septembre, durant les trois jours de la fin de semaine de la fête du Travail.

TAXES MUNICIPALES 2026



Attention de ne pas confondre vos taxes municipales avec vos taxes scolaires et d'avoir votre(vos) bon(s) numéro(s) de matricule.

Le paiement de votre compte de taxes annuel peut toujours s'effectuer en 3 versements et aux mêmes dates qu'habituellement, soit :

- 1^{er} versement : 30 mars 2026 (lundi)
- 2^{er} versement : 30 juin 2026 (mardi)
- 3^{er} versement : 30 septembre 2026 (mercredi).

**Il est important lors du 1^{er} versement, d'acquitter le montant inscrit sur le coupon de droite et non celui inscrit sur le coupon de gauche, étant donné que le 1^{er} versement peut varier de quelque cent.*

@ Vous pouvez demander de recevoir votre(vos) compte(s) de taxes par courriel en complétant le formulaire disponible à cet effet au bureau municipal ou via le site Internet de la municipalité aux onglets Résidents et Rôles d'évaluation et taxes municipales, **complètement au bas de la page.

Modes de paiement :

- Par paiement pré-autorisé (PPA) (pour une nouvelle adhésion, veuillez compléter le formulaire prévu à cet effet disponible au bureau municipal ou *au bas de ces informations).
- Sur les sites Internet de la plupart des institutions financières. Assurez-vous d'inscrire **vos** numéro matricule de 18 chiffres comme numéro de référence : (à titre d'exemple : 7777 77 7777 0 000 0000). La Municipalité est inscrite comme fournisseur dans la catégorie « Municipalités » sous l'appellation « Paroisse Durantaye taxe (QC) ».
- Partéléphone, au comptoir de service ou au guichet automatisé de la plupart des institutions financières.
- Par la poste (chèque à l'ordre de la Municipalité de La Durantaye).
- En personne au bureau municipal aux heures d'ouverture (argent ou chèque).

RAPPEL IMPORTANT : CHIENS

Plusieurs situations à La Durantaye sont vécues avec des chiens qui ne sont pas attachés.

Rappel de quelques dispositions :

-Un chien doit être attaché advenant que la propriété n'est pas clôturée de tous ses côtés.

-Il est interdit pour un chien de se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou son gardien sans autorisation.

Ces dispositions non exhaustives sont indiquées au chapitre 9 du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés no. 2015-282 et ses amendements (la version administrative du 6 juin 2025 est disponible sur le site Internet aux onglets Vie municipal et Règlement municipaux).



CHATS à L'EXTÉRIEUR :

AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ ANIMALE ET LE BON VOISINAGE

QU'IL S'AGISSE DE CHATS DE COMPAGNIE LAISSÉS LIBRES OU DE CHATS SANS MAÎTRE (ERRANTS), CETTE SITUATION COMPORTE DES DÉFIS IMPORTANTS POUR LA SÉCURITÉ DES ANIMAUX, LA COHABITATION CITOYENNE ET LA FAUNE LOCALE.

IL EST IMPORTANT DE RAPPELER LES BONNES PRATIQUES POUR ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.

LES RISQUES DE LA LIBERTÉ SANS SUPERVISION

LAISSER UN CHAT ERREUR À L'EXTÉRIEUR L'EXPOSE À DE NOMBREUX DANGERS : ACCIDENTS DE LA ROUTE, COMBATS, MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITES. DE PLUS, LES CHATS EXTÉRIEURS ONT UN IMPACT DIRECT SUR LA BIODIVERSITÉ EN CHASSANT LES PETITS OISEAUX ET LES MICROMAMMIFÈRES, ET CAUSENT PARFOIS DES DÉSAGRÈMENTS DANS LE VOISINAGE (EXCRÈMENTS DANS LES POTAGERS, MARQUAGE D'URINE).

DES GESTES CITOYENS ESSENTIELS

POUR LIMITER CES IMPACTS, CHAQUE PROPRIÉTAIRE DE FÉLIN EST INVITÉ À ADOPTER DES COMPORTEMENTS RESPONSABLES :

- LA STÉRILISATION : C'EST LA SOLUTION UNIQUE POUR FREÎNER LA SURPOPULATION FÉLINE ET RÉDUIRE LES COMPORTEMENTS INDÉSIRABLES (FUGUES, MARQUAGES, BAGARRES).
- L'IDENTIFICATION : UNE PUCE ÉLECTRONIQUE OU UN COLLIER AVEC MÉDAILLE PERMET DE VOUS RETROUVER RAPIDEMENT SI VOTRE ANIMAL SE PERD.
- LE CONTRÔLE DES SORTIES : PRIVILÉGIEZ LES SORTIES SUPERVISÉES EN LAISSE, DANS UN ENCLOSEMENT SÉCURISÉ (CATIO) OU GARDEZ VOTRE CHAT À L'INTÉRIEUR.

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

PRENDRE SOIN DE NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE, C'EST AUSSI VEILLER À LA QUALITÉ DE VIE DE NOTRE COMMUNAUTÉ.

EN IDENTIFIANT ET EN STÉRILISANT NOS CHATS, NOUS ÉVITONS DES SOUFFRANCES INUTILES ET PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT DIRECT.

LES CHIENS

Vous devez enregistrer votre chien au bureau municipal au coût de **10.00\$** la licence.

Lorsque votre chien n'est plus de la famille, cela doit être signifié par écrit à la municipalité, et si possible, avant le mois de février afin que le retrait du coût de la licence soit apporté pour la prochaine émission des comptes de taxes et des factures, qui s'effectue à chaque année durant le mois de février.

Si cet avis est reçu après la transmission des comptes de taxes et des factures de l'année en cours, la municipalité ne pourra pas faire de crédit du coût de la licence au moment de la réception de l'avis, par contre la modification requise sera faite pour la prochaine émission.

Vous trouvez un chien errant sur le territoire de la municipalité de La Durantaye, téléphonez au bureau municipal au **418-884-3465** ou vous pouvez joindre le **418-884-3748**.





Conseil en Bref

1^{er} juin 2026

Dépenses

Approbation des rapports des dépenses de 17,254.71\$ du mois de mai et celui des dépenses de 19,719.90\$ du mois de juin 2026.

Rapport du maire

Ce rapport a été publié dans l'édition du journal Le Train Du Rang... de juin 2026. Il est également publié sur le site Internet de la municipalité à la sous-section Rapports du Maire de la section Finances et Taxation.

Demande du Comité des Loisirs de La Durantaye

Autorisation de verser une aide financière au montant de 12,500.00\$ pour l'année 2026, conditionnellement à ce qu'un état des résultats soit remis trimestriellement et qu'une rencontre soit tenue à l'automne prochain pour la présentation de leur calendrier d'activités de l'année 2027 ainsi que leurs estimés budgétaires de l'exercice financier de l'année 2026 aux membres du Conseil municipal. Par conséquent, cette contribution pourra être versée comme ci-dessous mentionnée :

- 6,250.00\$: au mois de juin 2026, suite à la réception de l'état des résultats de l'année 2025 et de leur calendrier d'activités 2027 lors de la rencontre du 8 avril 2026;
- 6,250.00\$: au mois de novembre-décembre 2026, à la suite de la réception des autres états des résultats trimestriels et de la présentation des estimés budgétaires prévue lors d'une rencontre à l'automne 2026.

Entente intermunicipale relative à la cour municipale de la MRC de Bellechasse

Considérant que la municipalité de La Durantaye peut, conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), conclure une entente intermunicipale;

Considérant que la MRC de Bellechasse a conclu une nouvelle entente intermunicipale avec l'ensemble des municipalités de son territoire ainsi que pour la MRC et certaines municipalités du territoire de la MRC des Etchemins relativement à l'utilisation et/ou à l'exploitation d'une cour municipale commune;

Considérant que la municipalité de La Durantaye souhaite adhérer à cette entente afin de confier le traitement des constats d'infraction relevant de sa compétence à la cour municipale commune de la MRC de Bellechasse;

Considérant que cette entente prévoit notamment les modalités administratives, financières et opérationnelles, incluant le partage des coûts et des revenus;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du projet d'entente intermunicipale et en acceptent les termes;

En conséquence,

Le conseil de la municipalité de La Durantaye adhère à la nouvelle entente intermunicipale relative à la cour municipale conclue par la MRC de Bellechasse et les municipalités participantes, conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec.

La municipalité confie à la cour municipale commune de la MRC de Bellechasse la compétence pour entendre les causes relatives aux infractions commises sur son territoire ainsi que pour la MRC et sur certaines municipalités du territoire de la MRC des Etchemins, selon les modalités prévues à ladite entente.

Le règlement no. 2001-197 soit abrogé officiellement par l'adoption du règlement no. 2026-374.

Retenue pour l'entretien hivernal des chemins 2025-2026

Entérinement de la décision de procéder au paiement de la retenue, équivalant à 10% du contrat d'entretien hivernal des chemins de la municipalité pour l'année 2025-2026, au montant total de 25,707.04\$ incluant les taxes applicables à Les Entreprises F.M. Roy inc.

Changement au niveau d'officiers au SSI de La Durantaye

Considérant que messieurs Frédéric Robichaud, en tant que directeur et Serge Laflamme, en tant qu'assistant directeur au Service de sécurité incendie de La Durantaye, ont convenu de céder leurs postes;

En conséquence,

Nomination de monsieur Serge Laflamme, pompier volontaire/officier, comme directeur du service de sécurité incendie de La Durantaye à partir du 1^{er} juin 2026. Par conséquent, les membres du Conseil tiennent à exprimer leurs félicitations pour sa nouvelle nomination.

Nomination de monsieur Frédéric Robichaud, pompier volontaire/officier, comme assistant directeur du service de sécurité incendie de La Durantaye à partir du 1^{er} juin 2026. Par conséquent, les membres du Conseil tiennent à exprimer leurs remerciements pour ses 10 ans de services en tant que directeur.

Borne-fontaine où le prolongement de la rue Larochelle

Considérant que la Municipalité a procédé à la construction du prolongement de la rue Larochelle en 2024-2025 pour un développement résidentiel;

Considérant qu'en matière de sécurité, il est requis d'installer une nouvelle borne-fontaine où ce nouveau développement;

En conséquence,

Achat et installation d'une nouvelle borne-fontaine entre les 45 et 49, rue Larochelle au montant estimé de 20 000.00\$.

Étude supplémentaire au poste pompage

Considérant que la municipalité a confié le mandat à Stantec par la résolution no. 2025-12-200 lors de la séance du 1^{er} décembre 2025 pour réaliser une mise aux normes du poste de pompage d'égout principal, afin de pouvoir remplacer le déchiqueteur qui a plusieurs décennies à son actif, conformément aux obligations gouvernementales;

Considérant qu'une étude supplémentaire est nécessaire pour évaluer la capacité des nouvelles installations choisies, en optant pour l'option de deux pompes déchiqueteuses;

En conséquence,

Acceptation de la proposition de Stantec au coût de 2,500.00\$ plus les taxes applicables afin de mener une étude supplémentaire à l'étude préliminaire au poste de pompage d'égout principal, situé au 21, rue Olivier-Morel, pour permettre de sélectionner le modèle de pompes déchiqueteuses approprié.

Budget révisé #2 2026 OHMB

Adoption du budget révisé #2 de fonctionnement 2026 de l'Office d'habitation Montmagny-Bellechasse tel que présenté par la SHQ en date du 13 mai 2026. Ce budget prévoit des revenus de 66 742\$ et des dépenses de 62 978\$

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

Autorisation de la présentation du projet de l'aménagement d'un parc pour enfants au Lac-aux-Canards au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

Confirmation de l'engagement de Municipalité de La Durantaye à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre.

Règlement no. 2026-368 - Règlement modifiant le règlement sur le zonage no. 2022-334

Règlement no. 2026-369 - Règlement modifiant sur les permis et certificats no. 2022-337

Premier projet de règlement no. 2026-371-1 - Premier projet de règlement modifiant le règlement sur le zonage no. 2022-334

Projet de règlement no. 2026-372 - Projet de règlement modifiant le règlement de construction no. 2022-335

Projet de règlement no. 2026-373 - Projet de règlement modifiant le règlement sur les permis et les certificats no. 2022-337

Avis de motion - Règlement no. 2026-374

Avis de motion - Règlement no. 2026-375

Avis de motion - Règlement no. 2026-376

Motion de félicitations - Madame Julienne Couture

Présentation d'une motion de félicitations à madame Julienne Couture, citoyenne de La Durantaye, qui a célébré son centième anniversaire le 22 avril 2026.

Bon anniversaire à vous, Julienne!

6 juillet 2026

Dépenses

Approbation du rapport des dépenses de 71,047.42\$ du mois de juin et celui des dépenses de 157,639.71\$ du mois de juillet 2026.

Nouveau rôle d'évaluation triennal 2027-2028-2029

Acceptation que la MRC de Bellechasse et son évaluateur municipal effectue le dépôt du nouveau rôle d'évaluation après le 15 septembre, soit à un moment entre le 16 septembre et le 30 octobre 2026.

Amiante et plomb - 453, rue du Piedmont

Considérant que les propositions (plus les taxes applicables) se détaillent comme suit:

- Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin : 2,985.00\$;
- Medial Services-Conseils-SST : 4,693.00\$;
- Englobe : 4,791.00\$.

En conséquence,

Mandat à Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin pour effectuer la caractérisation des matériaux susceptibles de contenir des matières dangereuses (amiante et plomb) pour la caserne incendie, située au 453, rue du Piedmont, au coût total de 2,985.00\$ plus les taxes applicables, telle la proposition de services professionnels reçue.

Évaluation de l'indemnité attribuable à l'acquisition d'un immeuble portant les numéros de lots 6 268 157 et 6 664 918

Considérant qu'à l'automne 2022, la Municipalité de La Durantaye a entrepris des démarches relatives à l'acquisition de certains immeubles, soit les lots 6 268 157 et 6 477 644 du cadastre du Québec, en mandant monsieur David Provost, évaluateur agréé, afin de préparer un rapport d'évaluation;

Considérant que des échanges ont eu lieu avec le propriétaire des immeubles concernés relativement à l'intérêt de la Municipalité pour ces terrains et à la possibilité d'en favoriser la mise en valeur à des fins résidentielles;

Considérant que le propriétaire a mandaté un courtier afin de procéder à la vente de ces immeubles;

Considérant que la Municipalité souhaite actualiser son analyse relative à ces immeubles, notamment en tenant compte de la modification cadastrale intervenue depuis les démarches initiales, de sorte que les immeubles visés sont maintenant identifiés comme étant les lots 6 268 157 et 6 664 918 du cadastre du Québec;

Considérant que le projet poursuivi par la Municipalité vise à favoriser le développement résidentiel sur son territoire;

Considérant qu'il y a lieu d'obtenir une évaluation actualisée de la valeur des immeubles visés;

Considérant l'offre de services reçue de monsieur David Provost, É.A., B.A.A., pour procéder à l'évaluation des immeubles portant les numéros de lots 6 268 157 et 6 664 918, au coût de 5 000,00 \$, plus les taxes applicables;

En conséquence,

Reprise des démarches d'analyse relatives aux immeubles portant les numéros de lots 6 268 157 et 6 664 918 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Bellechasse.

Mandat à monsieur David Provost, É.A., B.A.A., afin de procéder à l'évaluation des immeubles visés, conformément à son offre de services reçue par la Municipalité, pour un montant de 5 000,00 \$, plus les taxes applicables.

Autorisation à la directrice générale et greffière-trésorière, à transmettre à l'évaluateur agréé tout document ou renseignement utile à l'exécution de son mandat.

Autorisation à la directrice générale et greffière-trésorière à transmettre au propriétaire concerné, ou à son représentant, une communication l'informant que la Municipalité reprend ses démarches d'analyse de la valeur des lots 6 268 157 et 6 664 918 en vue de leur acquisition par la Municipalité.

Pavage du prolongement de la rue Larochelle

Mandat à Les Entreprises JRMorin inc. pour effectuer les travaux de pavage du prolongement de la rue Larochelle ainsi que 2 traverses sur la rue Furois au coût de 27 312.50\$ plus les taxes applicables, telle la proposition reçue.

Affectation du montant total de 17,553.00\$ du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Volet : Projets particuliers d'amélioration - Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration (CE) du ministère des Transports et de la Mobilité durable ainsi que le surplus accumulé de la municipalité pour ces travaux de pavage ainsi que tous travaux préparatoires à ce prolongement de la rue Larochelle.

Moratoire sur les projets éoliens sur le territoire de La Durantaye

Considérant la prolifération de projets éoliens sur le territoire agricole et habité du Québec;

Considérant que la municipalité de La Durantaye se situe dans un territoire majoritairement agricole, ayant aussi un fort potentiel acéricole et forestier avec une magnifique zone de villégiature;

Considérant que l'implantation d'éoliennes dégraderait ces paysages naturels, lesquels la qualité est reconnue et appréciée des citoyens;

Considérant que l'implantation d'éoliennes entraînerait des pertes de superficie cultivable, des pertes de peuplement forestier et des pertes d'entailles, ce qui engagerait des pertes économiques pour notre région;

Considérant que l'installation d'éoliennes a des impacts négatifs non négligeables sur la faune et son environnement;

Considérant que la présence d'éoliennes près des territoires habités engendre des risques bien documentés au niveau de la santé et du bien-être de la population (bruit, infrasons, impact visuel, eau potable);

Considérant que les orientations gouvernementales du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) visent à favoriser l'occupation et la vitalité des territoires;

Considérant que des citoyens de La Durantaye sont venus nous faire part de leurs inquiétudes par rapport aux projets d'implantation d'éoliennes sur le territoire de Bellechasse;

En conséquence,

La municipalité de La Durantaye décrète un moratoire en matière d'implantation de tout projet éolien sur son territoire pour une durée de 3 ans.

Cette résolution est envoyée à la MRC de Bellechasse, à Stéphanie Lachance, députée provinciale, à Dominique Vien, députée fédérale, à Hydro-Québec, à Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, à Bernard Drainville, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, à Samuel Poulin, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à James Allen, président l'UPA de Chaudière-Appalaches, à Jacques Demers, président de la Fédération Québécoise des Municipalités et à Guillaume Tremblay, président de l'Union des Municipalités du Québec.

Second projet de règlement no. 2026-371-2 - Second projet de règlement modifiant le règlement sur le zonage no. 2022-334

Avis de motion - Règlement no. 2026-371

Avis de motion - Règlement no. 2026-372

Avis de motion - Règlement no. 2026-373

Règlement no. 2026-374 - Règlement visant à abroger le règlement no. 2001-197

Règlement no. 2026-375 - Règlement sur la gestion contractuelle

Règlement no. 2026-376 - Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et certaines délégations

*Veuillez prendre note que les
procès-verbaux et les règlements
sont disponibles sur le site
internet de la municipalité après
leurs adoptions.*

Élagage et entretien des arbres en bordure de routes : une responsabilité partagée pour la sécurité de tous

Entretien la végétation et les arbres situés aux abords des chemins publics est important. Des branches trop basses ou des arbres affaiblis en bordure de route représentent un risque majeur pour la sécurité des usagers, la fluidité du transport et l'intégrité des réseaux d'infrastructure.

Les risques d'un manque d'entretien

Laisser la végétation empiéter sur la voie publique ou négliger des arbres malades engendre des dangers concrets :

- Visibilité réduite : À tous les usagers de la route. Masquage des panneaux de signalisation, des intersections et des virages.
- Entrave au transport : Obstruction du passage des autobus scolaires, des camions de livraison et des véhicules d'urgence.
- Risques de pannes : Chute de branches sur les fils électriques ou de télécommunication.
- Accidents routiers : Projectiles sur la chaussée lors de tempêtes ou collisions avec des structures végétales avancées

Les obligations et bonnes pratiques

La sécurité des chemins repose sur une collaboration étroite entre les services municipaux et les propriétaires riverains :

1. Pour les propriétaires privés : Il est obligatoire de veiller à ce que la végétation issue de votre terrain ne dépasse pas sur l'emprise publique. Un élagage régulier est nécessaire pour respecter le dégagement en hauteur et en largeur.
2. Confier les travaux aux experts : Pour tout arbre situé à proximité des lignes électriques à haute tension, ne procédez jamais vous-même aux travaux. Contactez directement Hydro-Québec.
3. Signaler le danger : Si vous repérez un arbre mort, penché ou une branche menaçant de tomber sur la voie publique, informez rapidement la municipalité.

Un effort collectif pour des routes sûres

Garder nos routes dégagées et sécuritaires est l'affaire de tous.

Un simple élagage préventif effectué par chaque citoyen en bordure de sa propriété permet d'éviter des accidents graves et de garantir un accès rapide aux services de secours.



ANALYSE D'EAU VOLONTAIRE



Comme par les années passées, la municipalité reprend le programme des analyses d'eau volontaires pour l'année 2026. La firme en charge est Eurofins.

Ce programme est offert pour toutes les personnes dont leur propriété est non desservie par le réseau d'aqueduc et qui sont désireuses de connaître l'état de leur eau consommée quotidiennement.

♦ vous pouvez venir chercher une (des) bouteille(s) au bureau municipal les 28 et 31 août et le 2 septembre 2026 entre 9h00 et midi.

♦ et venir la (les) reporter au bureau municipal la journée même de la collecte, le mercredi 2 septembre prochain entre 9h00 et midi.

Choix des analyses et le coût de chacune :

L'analyse des coliformes est d'une valeur unitaire total de 45.00\$.

L'analyse de nitrates / nitrites est d'une valeur unitaire total de 45.00\$.

ALLER MIEUX à la suite d'un SINISTRE

sur le site Internet du gouvernement Québec.ca

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels>

Québec



**BONNE
RENTREE À
TOUS-TES !**



Centre d'éducation
des adultes de
Bellechasse

Et si c'était
TON MOMENT
de passer à
L'ACTION ?



Parler en anglais
avec confiance ?

Débutant

Mercredi | 9 h à 11 h 30

- ✓ Bases essentielles
- ✓ Poser des questions
- ✓ Temps et verbes

Intermédiaire

Mercredi | 13 h à 15 h 30

- ✓ Plus de vocabulaire
- ✓ Expressions utiles
- ✓ Conversations réelles



Être plus à l'aise avec
ton ordinateur ?

Mardi | 13 h à 15 h 30

- ✓ Windows
- ✓ Internet
- ✓ Gestion de fichiers



Enfin comprendre ton
cellulaire ou ta tablette ?

Jeudi | 13 h à 15 h 30

- ✓ Applications
- ✓ Navigation Internet
- ✓ Formation adaptée

DES COURS
SIMPLES,
CONCRETS ET
ADAPTÉS À
VOS BESOINS

Une session
COMPLÈTE
pour seulement

30 \$



**DU 21 SEPTEMBRE
AU 11 DÉCEMBRE**

Inscris-toi dès maintenant



Document requis au premier
cours : certificat de naissance



À noter qu'un minimum de 15 inscriptions
est requis pour offrir chacun des cours.



Date limite d'inscription :
11 septembre 2026.



ceabellechasse.csscotesud.gouv.qc.ca/cours-sur-mesure



Paroisse de La Durantaye

539, rue du Piedmont, La Durantaye (Québec) G0R 1W0
Téléphone 418-884-3465 · Télécopieur 418-884-3048
bureau@munladurantaye.qc.ca
munladurantaye.qc.ca

Le 13 juillet 2026 à 13h00 Inauguration du terrain de balle de La Durantaye

Discours du maire

Mesdames, Messieurs, chers citoyens, chers partenaires,

C'est avec une grande joie que je vous souhaite la bienvenue à l'inauguration officielle de notre terrain de balle mis à niveau. Votre présence aujourd'hui témoigne de l'importance que nous accordons, comme communauté, aux espaces qui rassemblent, qui font bouger et qui renforcent notre fierté locale.

Je tiens d'abord à remercier vous toutes et vous tous de votre présence.

Votre engagement, votre soutien et votre patience ont permis de transformer une idée en un lieu vivant, accessible et durable.



Nous avons également l'honneur d'accueillir aujourd'hui notre députée provinciale Mme Stéphanie Lachance dont l'appui auprès du programme aux infrastructures sportives a été précieux.

Les membres du Comité des Loisirs, organisation bénévole, préparent divers événements pour rassembler l'ensemble des citoyens, que nous remercions sincèrement pour leur présence et leur soutien.

Le président de l'Âge d'Or, M. Rodrigue Pouliot :

La collaboration de tout ce beau monde témoigne de la force de notre milieu municipal et de notre capacité à travailler ensemble pour offrir le meilleur à nos citoyens.

Ce terrain de balle n'est pas uniquement une installation sportive.

1. -C'est un investissement pour la santé et le bien-être de nos jeunes et de nos familles;
2. -C'est un espace de rassemblement où se créeront des souvenirs, des amitiés et des traditions;
3. -C'est aussi un projet communautaire qui reflète notre volonté de bâtir un village dynamique, inclusif et fier de ses infrastructures.

Nous voulions un lieu qui soit à la fois fonctionnel, sécuritaire et accueillant. Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons réussi — ensemble.

Merci encore d'être ici, et merci de contribuer chaque jour à faire de notre communauté un endroit où il fait bon vivre.

Yvon Dumont, maire





**OUVERT
À
TOUS**

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Départ depuis Accueil-Sérénité

MARCHE POUR LA SURVIE AU CANCER



INSCRIPTION

- ADULTE : 30 \$
- Moins de 18 ans : GRATUIT



Balayer le code QR
ou contactez nous

418 883-2121
agente@accueil-serenite.org
101 rue Principale, Ste-Claire G0R 2V0

DÉROULEMENT

- 9H00 Accueil et inscriptions
- 9H30 Prise de parole
- 10H00 Départ pour la marche
- 11H30 Retour et remise des prix
- 12h00 Repas et plaisir

DISTANCE DU PARCOURS AU CHOIX

- 1 km
- 3,5 km

Lien inscription : <https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/marche-de-survie-pour-le-cancer-2026>

TOUS LES BÉNÉFICES SERONT VERSÉS À

ACCUEIL-SÉRÉNITÉ
BAUME D'ESPOIR POUR LE CANCER

Boutique photos

Imprimez vos souvenirs les plus précieux avec notre kiosque photos en succursale ou via notre centre photos en ligne

- Impressions numériques
- Agrandissements
- Albums photos
- Calendriers, tasses, casses-têtes et plus encore!

Centre photos en ligne : photo.pharmessor.ca



Marie-Ève Blais,
Marie-Ève Genoïs et Manon Ruel
2604B, avenue Royale, Saint-Charles
418 887-3133

Proxim

UN PAS VERS L'EMPLOI!!



- Retrouvez vos habiletés pour effectuer un retour à l'emploi réussi;
- Stage de travail de 26 semaines ou plus (21 h/semaine);
- Encadrement, accompagnement, formation;
- Aucune formation ou habileté particulière n'est exigée (pour la plupart des postes).

Les Plateaux d'insertion de Bellechasse

**Ce projet de soutien vers l'emploi s'adresse aux personnes sans emploi.*

Contactez-nous

☎ 418 883-1587, poste 204

✉ jletellier@cdcbellechasse.ca

🌐 www.cdcbellechasse.ca/plateaux/

📍 110-B, rue Principale, Saint-Lazare

Commis de bureau, manutentionnaire, service à la clientèle, aide-cuisinier/cuisinière, aide d'usine, préposé/préposée à l'entretien, etc.

Avec la participation financière de
Québec

CDC Bellechasse

Les Plateaux d'insertion de Bellechasse

**Prenez note que selon votre situation, une aide financière pourrait être offerte.*

Journal Le Train Du Rang | La Durantaye | Volume 26, N 4 - Août 2026

Feux à ciel ouvert

Permis obligatoire

Vous devez toujours communiquer avec la municipalité au 418-884-3465 ou à bureau@munladurantaye.qc.ca avant de faire un feu à ciel ouvert, afin de recevoir, et cela si la période le permet, le permis d'autorisation requis.



Province de Québec
M.R.C. de Bellechasse
PAROISSE DE LA DURANTAYE

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière,

De ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 10 août dernier, les membres du Conseil municipal ont adopté le projet de règlement suivant :
- Premier projet de règlement no. 2026-378-1 intitulé « Premier projet de règlement modifiant le règlement sur le zonage no. 2022-334 ».
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi, 14 septembre 2026 à 19h45 à la grande salle de l'école Plein Soleil, située au 539, rue du Piedmont à La Durantaye. L'objet de cette assemblée est d'informer la population concernant ce projet de règlement. Le maire expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce premier projet de règlement no. 2026-378-1 concerne tout le territoire de la municipalité de La Durantaye et est susceptible d'approbation référendaire. Il contient des dispositions propres à certaines zones.
4. Ce projet de règlement est disponible, pour consultation, au bureau municipal, sis au 539, rue du Piedmont à La Durantaye durant les heures régulières d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la municipalité au :

<https://www.munladurantaye.qc.ca/pages/reglements-municipaux>.

Donné à La Durantaye ce 21 août 2026.

Cindy Breton
Directrice générale et greffière-trésorière



VIVEZ-VOUS AVEC L'ANXIÉTÉ, LA DÉPRESSION, OU LA BIPOLARITÉ ?

Voici un atelier qui peut vous aider :

Autogestion DE L'ANXIÉTÉ

Objectif général :

- Augmenter les capacités d'autogestion de l'anxiété.
- Programme intensif de 10 semaines
- Fascicules hebdomadaires inclus
- Thème différent chaque semaine
- Information théorique
- Exercices pratiques
- Discussions
- Formule de groupe (6 à 15 participants)

DÉBUT DES ATELIERS :
FIN SEPTEMBRE 2026

INSCRIPTION
MAINTENANT AU
418 887-7100 POSTE 221

LES JEUDIS
EN SOIRÉE
35 RUE LECLERC,
ST-GERVAIS

rolief

le chemin de
la santé mentale

GRATUIT

OFFERT PAR
La barre du JOUR

Avant qu'une tique vous pique...



PROTÉGEZ-VOUS!

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres (mm) avant de se nourrir de sang. La maladie de Lyme se manifeste généralement dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, par une rougeur sur la peau qui s'étend et dure au moins 2 jours. Elle peut causer de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures. D'autres symptômes peuvent apparaître des jours ou des mois plus tard comme d'autres rougeurs, une enflure aux articulations ou une paralysie du visage. Le traitement précoce permet généralement de guérir la maladie.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec.

Pour vous protéger des piqûres de tiques pendant vos activités extérieures :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes ;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage ;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés ;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.



Au retour d'une activité extérieure près des herbes hautes ou dans un endroit boisé :

- prenez un bain ou une douche dans les 2 heures et inspectez minutieusement tout votre corps et celui des enfants. Examinez aussi vos animaux de compagnie, vos vêtements et votre équipement avant d'entrer dans la maison. Lavez ou mettez à la sècheuse les vêtements et l'équipement au besoin ;
- retirez minutieusement toute tique restée accrochée à votre peau dès que possible (dans les 24 heures suivant la piqûre) pour diminuer le risque de transmission de la bactérie.

Étapes à suivre pour retirer une tique de la peau :

1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince à épiler ou d'un tire-tique en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique.
2. Tirez la tique doucement et de façon continue, sans la tourner ni l'écraser. Si vous utilisez un tire-tique, suivez les instructions du fabricant. Si vous ne pouvez pas retirer la tête de la tique, laissez-la en place ; la peau guérira.
3. Nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.
4. Conservez la tique dans un contenant étanche. Inscrivez la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué ainsi que l'endroit de la piqûre sur votre corps.



Dans certains secteurs à risque au Québec, un antibiotique pourrait vous être offert en prévention, à la suite d'une piqûre de tique. Au besoin, consultez Info-Santé 811.

Si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme après avoir été exposé à des tiques, appelez **Info-Santé 811** ou consultez un médecin et apportez-lui la tique.

Pour connaître les symptômes de la maladie de Lyme, les régions à risque ou d'autres conseils, consultez :

Québec.ca/lyme

Bâtir l'avenir

Québec

Santé
et Services sociaux

Québec



1^{re} ÉDITION

19 AU 25 OCTOBRE 2026

AU-DELÀ DES PRÉJUGÉS !

Le TDL persiste tout au long d'une vie



De nouveaux abris sur la Cycloroute de Bellechasse gracieuseté Frankie Lafontaine!

La MRC de Bellechasse a vécu un moment empreint de fierté et d'attachement à notre territoire en recevant un don exceptionnel de la part d'un entrepreneur de chez nous, M. Frankie Lafontaine, et de sa famille.

En faisant don de cinq nouveaux abris à la Cycloroute de Bellechasse, la famille Lafontaine témoigne de son profond attachement envers notre territoire et laisse un héritage qui profitera aux utilisateurs pour de nombreuses années.

Embellis par les œuvres de l'artiste Vladimir Davidov, ces nouvelles haltes permettront aux cyclistes et aux visiteurs de profiter d'espaces accueillants pour se reposer et apprécier les paysages qui font la beauté de Bellechasse.

À Frankie Lafontaine et à sa famille, merci pour cette marque de générosité qui contribuera à faire de la Cycloroute de Bellechasse un lieu encore plus accueillant et rassembleur.



Une première bande dessinée sur l'histoire de Bellechasse

La MRC a procédé le 12 juin dernier au lancement de la bande dessinée *D'érablière à aujourd'hui. L'histoire, à la saveur Bellechasse*, financée en partie par l'entente de développement culturelle de la MRC.

Cet ouvrage rédigé et illustré par l'artiste David Lemelin s'adresse à un public de tous âges. Des copies seront envoyées aux écoles de la MRC, afin qu'elles puissent être ensuite réutilisées dans un cadre éducatif, et des éditions seront également offertes aux étudiantes et étudiants de 1re et 2e année des écoles secondaires de Bellechasse lors de la prochaine rentrée scolaire.



La bande dessinée *D'érablière à aujourd'hui. L'histoire à la saveur Bellechasse* sera disponible dans les bibliothèques municipales de Bellechasse ainsi qu'au bureau de la MRC à Saint-Lazare-de-Bellechasse.

Début des travaux du futur centre de tri : une étape importante pour le projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles

Les travaux de construction du futur centre de tri de la MRC de Bellechasse ont débuté au cours des derniers jours, marquant une étape importante dans la réalisation du projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles.

Parallèlement au lancement de cette nouvelle phase du projet, la MRC a également procédé à une mise à jour du règlement d'emprunt afin de refléter l'évolution du projet et les coûts de réalisation maintenant connus.

Pour répondre aux questions des citoyens, la MRC met à la disposition de la population une foire aux questions portant sur le projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles et la future collecte des résidus alimentaires en sacs mauves. La foire aux questions est disponible au www.bellechasse.ca/sacmauve

Au cours des prochains mois, la MRC poursuivra ses démarches d'information afin d'accompagner les citoyens vers cette transition. Le déploiement de la collecte des résidus alimentaires est prévu au printemps 2027.



Municipalité de BEAUMONT

Nouveau point de dépôt de plastiques agricoles à l'écocentre de Beaumont!

Tous les détails juste ici!



PROGRAMME ANNUEL DE GESTION DE LA VÉGÉTATION

Chaque année, le CN est tenu de contrôler la végétation sur ses emprises. La gestion de la végétation contribue à diminuer les risques d'incendies et à améliorer l'efficacité des inspections le long de la voie. Le programme de désherbage n'est pas mis en œuvre pour des raisons esthétiques.

Afin d'assurer la sécurité de l'exploitation ferroviaire, le CN effectuera son programme annuel de désherbage le long de ses voies au Québec. Un professionnel accrédité (Davey Tree Expert Company of Canada, Ltd., 1 800 465-6367) appliquera des herbicides sur les voies et autour de celles-ci (principalement le long de la zone de ballast/gravillonnée de 24 pieds). Toutes les distances de retrait concernant l'épandage des produits – notamment à proximité des habitations, des milieux aquatiques et des sites municipaux d'approvisionnement en eau – seront respectées.

Le CN utilise uniquement des herbicides qui sont approuvés pour l'utilisation au Canada et dans la province où ils seront appliqués.

Le programme devrait se dérouler d'avril à octobre 2026.

Le corridor ferroviaire du CN est une propriété privée dont l'accès au public (en dehors des endroits prévus à cet effet) ainsi que toute activité, incluant la cueillette de végétaux, y sont strictement interdits en tout temps, et ce, en conformité avec la Loi sur la sécurité ferroviaire de Transports Canada.

Consultez le site www.cn.ca/vegetationfr pour plus de renseignements, ou communiquez avec la ligne de renseignements généraux du CN, à contact@cn.ca ou au 1 888 888-5909.

CN.CA



Foire aux questions

Projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles (GMR)

Voici un aperçu de la foire aux questions. Pour consulter la version complète, visitez bellechasse.ca/sacmauve.

Qu'est-ce que le projet d'optimisation de la gestion des matières résiduelles?

Il s'agit d'un projet global visant à optimiser les opérations en gestion des matières résiduelles sur le territoire. Le projet comprend notamment :

- la construction d'un centre de tri intégrant un système de tri robotisé, un pré-tri des matières résiduelles, une presse à déchets et une aire de transbordement des matières recyclables;
- la construction d'un bâtiment administratif;
- la mise en place d'une solution de collecte des résidus alimentaires permettant leur valorisation.

Pourquoi réaliser ce projet?

Répondre aux orientations gouvernementales de valorisation des matières organiques et ainsi bénéficier de la redevance financière; Prolonger la durée de vie du lieu d'enfouissement technique (LET) et repousser une dépense estimée à 45 millions \$; Mettre en place une solution adaptée ...

Quel pourrait être l'impact du projet sur mon compte de taxes?

Les impacts financiers varient d'une municipalité à l'autre puisque les coûts liés à la gestion des matières résiduelles sont répartis selon les modalités de financement applicables dans chacune ...

Pourquoi le Conseil a-t-il retenu cette option?

Plusieurs scénarios ont été étudiés. Le Conseil a retenu l'option qui répondait le mieux aux objectifs de valorisation des matières organiques, d'optimisation du LET, de réduction des transports ...

Pourquoi devons-nous collecter les résidus alimentaires?

Le gouvernement du Québec demande aux MRC et aux municipalités de mettre en place des mesures de valorisation des matières organiques dans le cadre de sa Stratégie de valorisation ...

Comment fonctionnera la collecte des résidus alimentaires?

Les citoyens déposeront leurs résidus alimentaires dans les sacs mauves qui leur seront fournis. Une fois remplis, les sacs sont déposés directement dans le bac à déchets habituel...

Pourquoi la collecte en sac a-t-elle été privilégiée?

La collecte par sacs comporte plusieurs avantages pour la population : simple pour les citoyens, mieux adapté à la réalité de notre territoire rural (grande superficie, faible densité de la population...)



Mise à jour de l'inventaire du patrimoine immobilier de la MRC de Bellechasse!

La MRC de Bellechasse a procédé à la mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier en adoptant des listes finales d'immeubles inventoriés pour les municipalités de Saint-Charles-de-Bellechasse, La

Durantaye, Saint-Gervais, Saint-Henri, Sainte-Claire, Saint-Anselme, Honfleur et Saint-Lazare-de-Bellechasse lors du conseil de juillet. Celles-ci s'ajoutent aux listes finales déjà adoptées en mars dernier pour Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier.



Cette mise à jour a recensé 1 478 immeubles construits avant 1940 et qui présentent une valeur patrimoniale dans ces huit municipalités. À noter que la MRC de Bellechasse a décidé d'assujettir l'ensemble des croix de chemin de son territoire à son inventaire du patrimoine immobilier.

Pourquoi la MRC de Bellechasse adopte-t-elle une mise à jour de son inventaire du patrimoine immobilier?

En avril 2021, le gouvernement du Québec a mandaté toutes les MRC du Québec afin qu'elles procèdent à la réalisation d'un inventaire de leur patrimoine immobilier. La MRC de Bellechasse est tenue, légalement, de réaliser ce projet et de le maintenir à jour. Également, afin de protéger les immeubles inscrits à cet inventaire, les municipalités sont tenues d'adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles ainsi qu'un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des immeubles.

Un inventaire évolutif

La MRC de Bellechasse continue son processus d'inventaire du patrimoine immobilier et adoptera progressivement un inventaire final pour les autres municipalités de son territoire. Pour les municipalités possédant un inventaire final, une lettre sera acheminée à chaque propriétaire qui possède un immeuble patrimonial retenu à l'inventaire de la MRC de Bellechasse. Quant aux autres municipalités, il est possible de consulter la liste des immeubles à potentiel patrimonial sur le site web de la MRC de Bellechasse, au bellechasse.ca/inventaire.

Leroman-photo 

Voir plus loin

Chapitre 2

Présenté par




« Ici, on échange bien plus que des outils! »



Merci à David Labonté et à Mohamed Zakane de Services mécaniques LG pour leur participation à ce chapitre.

Avec le soutien financier du gouvernement du Québec

« Je pratique la mécanique et mon français... avec l'accent québécois! »



« Et moi, j'apprends des expressions de son pays... jamais je n'aurais pensé parler le mooré* un jour! »

*Le mooré est une langue africaine

Des personnes issues de l'immigration, venues de plus de

80 pays différents

bâtissent ensemble Bellechasse, **en français**, chaque jour.

À suivre...



Voir plus loin

Chapitre 1

Mardi soir, 16 h 30, dans le gymnase de l'école secondaire de Saint-Damien...



Nous sommes unies et c'est ce qui nous rend plus fortes!



Dans Bellechasse,
**plus de
32 jeunes**

issus de l'immigration
contribuent à la richesse
et à l'énergie des équipes
sportives scolaires.



Merci à l'équipe de volley-ball benjamine de l'école secondaire de Saint-Damien, pour leur participation à ce chapitre. Go Impact!



À suivre...

Présenté par



MRC de
Bellechasse

Avec la participation financière de :

Québec 

Conception: Niveau 5

Un nouvel affichage et un nouveau logo pour la Cycloroute de Bellechasse

La MRC de Bellechasse est heureuse d'annoncer l'installation récente d'un nouvel affichage sur la Cycloroute de Bellechasse.

Parmi les nouveautés, un logo modernisé orne désormais les abords de la piste cyclable. Des panneaux uniformisés ont aussi été installés pour mieux guider les cyclistes en indiquant les zones de stationnement, les municipalités traversées et les bornes kilométriques.

Les prochaines étapes pour le projet Signature de la MRC incluront l'installation de points d'eau potable et de mobiliers urbains (bancs, tables, zones d'ombre, stations de réparation de vélo) le long de la piste.

Des oeuvres d'art réalisées par des artistes québécois seront aussi installées au cours des prochaines semaines le long du parcours.

Pour tout connaître sur la Cycloroute de Bellechasse et consulter les activités qui y sont organisées cet été dans le cadre de la Cycloroute s'anime, rendez-vous au cycloroutedebellechasse.com.

Ce projet est réalisé avec le soutien financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du projet Signature innovation du Fonds régions et ruralité.

Nouveau!




MRC de Bellechasse

UN PLAN CLIMAT
CA NOUS PREND ÇA

Café citoyen

Parlons des solutions pour faire face aux impacts des changements climatiques dans Bellechasse

Le 3 septembre Le 10 septembre Le 24 septembre



Saint-Damien



Saint-Anselme



Saint-Michel



LA CYCLO ROUTE s'anime!

3^e ÉDITION - ÉTÉ 2026

7 JUIN → ARMAGH
26 JUILLET → SAINT-HENRI
6 SEPTEMBRE → SAINT-DAMIEN

DANSE - CIRQUE - MUSIQUE DU MONDE - CHANT LYRIQUE
ARTISANS ET KIOSQUES AGROALIMENTAIRES

13h à 16h
Remis en cas de pluie

Balayer le code pour connaître tous les détails.



Québec

MCP
Ministère de la Culture et des Communications
du Québec

MRC de Bellechasse
VRAIE DE NATURE



PROJET PILOTE SUR LES PLASTIQUES AGRICOLES

UPA L'Union
des producteurs
agricoles
Chaudière-Appalaches
Bellechasse

La MRC de Bellechasse et ses municipalités vous rappellent que les pellicules d'ensilage, ficelles, toiles et sacs d'ensilage, litière et mousse de tourbe sont maintenant acceptés.

ÉCOCENTRES PARTICIPANTS (PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE)

Saint-Charles-de-Bellechasse

25, rue de l'Église, Saint-Charles
2 mai jusqu'au 11 juillet, inclusivement

Sainte-Claire

30, rue Industrielle, Sainte-Claire
18 juillet jusqu'au 31 octobre, inclusivement

Saint-Léon-de-Standon

59, route de l'Église, Saint-Léon-de-Standon
2 mai jusqu'au 31 octobre, inclusivement

Saint-Lazare-de-Bellechasse

315, route 279, Saint-Lazare-de-Bellechasse
2 mai jusqu'au 31 octobre, inclusivement

TOILES, GROS SACS D'ENSILAGE, SACS LITIÈRE ET TOURBE



B. PELLICULES D'ENSILAGE



C. FICELLES



Trier : A. Faire un sac qui peut contenir des toiles, des sacs d'ensilage, des sacs de litière et des sacs de tourbe.
B. Faire un sac pour les pellicules d'ensilage.
C. Faire un sac de ficelles. Les filets ne sont pas acceptés.

Où se procurer vos sacs de récupération?

- Les sacs de récupération AgriRÉCUP sont disponibles dans les **bureaux municipaux** qui participent au projet pilote.

OU

- Site d'enfouissement technique**
50, 1^{er} Rang Nord-Est, Armagh
- BMR Express Avantis La Durantaye**
23, rue Olivier-Morel, La Durantaye
- BMR Avantis Saint-Gervais**
46, 1^{er} Rang Est, Saint-Gervais
- BMR Saint-Charles**
2609, av. Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse

agrireCUP.ca |  

La Ressourcerie Bellechasse offre un service gratuit de cueillette à domicile pour différents encombrants, pièces de mobilier et autres biens. Il est offert aux citoyens de 26 municipalités dont la liste est disponible sur internet. (www.ressourceriebellechasse.com).

Liste des biens et matières acceptés pour le service de cueillette à domicile.



	Cueillette à domicile		2 fois/an Cueillette spécial de gros rebuts MAI ET OCTOBRE
	En bonne condition	En mauvaise condition	
Meubles : Meubles de télé en bois, tables, fauteuils, étagères, futons, divans-lits, tables de chevet, commodes, lampes, miroirs, matelas, sommiers, coffres, tables d'appoint.	Oui	Non	Oui
Électroménagers : Réfrigérateurs congélateurs, airs climatisés, thermopompes, laveuses, sècheuses, fours, congélateurs, lave-vaisselles, cuisinière.	Oui	Oui	Oui
Tissus, textiles et vêtements : Vêtements en cuir (bottes, ceintures, sacs à main), de sports, de bébés, chaussures, bottes, cintres et supports.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de cuisine : Vaisselles, ustensiles, casseroles, contenants en plastiques.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles divers : Bibelots, bijoux, équipements de sport, patins, raquettes, skis, luges, traineaux, articles de sports, décorations, tableaux, lampes, livres, CD, VHS, casse-têtes, jouets.	Oui, avec meubles	Non	Non
Articles de jardin : Boyaux d'arrosage, meubles de patios, pots à fleur, barbecues.	Oui avec meubles	Non	Oui
Antiquités : Machines à coudre, lampes, poteries, meubles, etc.	Oui avec meubles	Non	Oui
Appareils électroniques (serpuairens) : Ordinateurs, tablettes, cellulaires, ordinateurs, souris, claviers, télécommandes, manettes, imprimantes, télécopieurs, radios, ect.	Non	Non	Non

Préparer une collecte :

Avant une collecte, vous devez vous assurer de mettre vos articles dehors ou dans le garage afin qu'il soit facile d'accès. De plus, il est de votre responsabilité que l'accès à vos articles soit sécuritaire en tout temps. Si nos employés considèrent un accès non sécuritaire, la collecte pourra être annulée. **5 items pas adresse.**

Propre et en bonne condition :

Afin de bénéficier des services de la Ressourcerie Bellechasse, vous devez respecter la liste des matières acceptées, mais aussi vous assurer que ce que vous donnez est propre et en bonne condition. Si un article comporte l'un des éléments suivants, il pourrait être refusé lors d'une collecte :

- Cernes ou tâches (tissus, coussins)
- Déchirés (vêtements)
- Mauvaise odeur
- Dommages par l'eau
- Égratignure importante ou très apparente
- Décoloration très importante
- Parties manquantes (tiroirs, portes, tablettes)
- Bris majeur, défectueux
- Non-fonctionnel

Les cueillettes spéciales de gros rebuts sont en MAI et en OCTOBRE.

Deux fois par année, la Ressourcerie Bellechasse offre un service de cueillette de gros rebuts. Durant celle-ci, les encombrants en mauvaises conditions sont acceptés. Tous les autres mois, vous devez aller les porter à l'écocentre de votre municipalité. Les items doivent être à l'extérieur et accessibles pour nos livreurs. **5 items par adresse.**

Vous devez communiquer avec nous entre le 1^{er} et le 30 avril et/ou le 1^{er} et 30 septembre pour faire votre demande de cueillette.

Les Entreprises F.M. Roy inc.

R.B.Q. - 5610-093-01

- Excavation
- Installation de fosse septique
- Transport
- Mécanique (véhicules lourds)

Tél.: 418 884-3137
Fax: 418 884-3543
Cell.: 418 554-2026
entreprisesfroy@videotron.ca
387, boul. St-Vallier,
St-Vallier, Qué. G0R 4J0

491, route 277 Saint-Léon-de-Standon / 418 642-5627

1265, route Bégin Saint-Anselme /418 885-9842



Album Souvenir
40.00\$

L'album souvenir du 100^e de La Durantaye, comprenant 672 pages et plus de 1 000 photographies, est un beau cadeau à se procurer pour la vie.

Disponible au bureau municipal.

Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.



EXEMPLES DE CONTENANTS ET D'EMBALLAGES*

- ✓ Contenants de produits d'entretien ménager
- ✓ Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- ✓ Boîtes en carton
- ✓ Assiettes et feuilles de papier d'aluminium
- ✓ Emballages de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journaux et circulaires
- ✓ Enveloppes
- ✓ Feuilles de papier
- ✓ Cahiers

LES EXCEPTIONS

- ✗ Contenants d'aérosol
- ✗ Emballages de protection en polystyrène
- ✗ Contenants et emballages compostables ou biodégradables**

- * Les contenants de boissons en plastique et en aluminium se consignent.
- ** Apportez-les au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si ce type de matériau est accepté. Renseignez-vous auprès de votre municipalité.



BONS COUPS

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les couvercles des pots et contenants, sauf pour les petits bouchons.
- Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- Défaire et plier vos boîtes en carton.

EXEMPLES D'OBJETS À NE PAS METTRE DANS LE BAC

- Piles, seringues, boyaux d'arrosage, chaises de jardin, jouets, casseroles, vêtements et tissus, etc.



Besoin de plus
d'infos sur le bac?
Consultez
bacimpact.ca

Développer la gestion durable des déchets est une priorité dans la politique environnementale! car elle s'applique à tout!!!

CARTOUCHES D'ENCRE VIDES



En collaboration avec la Fondation Mira, la municipalité ramasse vos cartouches d'encre vide.

Vous pouvez les apporter au bureau municipal, 539, rue du Piedmont à La Durantaye.



Cartouches récupérables par la Fondation Mira

- Tous les modèles de marque Lexmark qu'ils soient d'origines ou recyclés.
- Les cartouches originales seulement pour : hp, brother, samsung, canon, dell.
- Tous les jets d'encre.



Cartouches non-récupérables par la Fondation Mira

- Les modèles de cartouches compatibles ou recyclés.
- Les marques maisons, par exemple : Staples ou Grand et Toys, etc.
- Les cartouches originales de marque : ricoh, toshiba, sharp, kyocera, okidata, konica minolta, xerox.
- Tous les contenants de poudre et tubes de plastique.



PILES DOMESTIQUES

Vous pouvez déposer vos piles domestiques acceptées pour le recyclage



au bureau municipal de La Durantaye au 539, du Piedmont ou chez



BMR Express, 25, rue Olivier Morel à La Durantaye.

Piles acceptées : Piles rechargeables (pour jouet, outils, téléphones sans fil et cellulaire, ordinateurs, caméscopes), les piles alcalines (AA, AAA, 9) et les piles carbone-zinc.

Piles refusées : Batteries d'automobiles et de tout autre véhicule motorisé et batteries de provenance.

PEINTURE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE DOMESTIQUE

Vous pouvez aller porter vos restants de peinture extérieure et intérieure domestique, qui sont dans les contenants d'origine, chez



BMR Express, 25 rue Olivier Morel à La Durantaye.

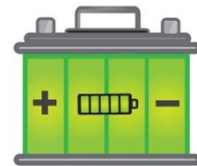
Les contenants vides ne sont pas acceptés.

BATTERIES ET VIEILLE HUILE DE VÉHICULES AUTOMOBILES

Vous pouvez disposer vos batteries et votre vieille huile de véhicules automobiles chez



Magasin ESP, au 647, 4e rang Est à La Durantaye.



ÉCOCENTRE

située à l'arrière de l'assainissement des eaux usées, au 900, chemin d'Azur.

Modalités de fonctionnement et horaire

L'écocentre municipal **est en service** du samedi 2 mai au samedi 31 octobre 2026.

L'horaire d'ouverture de l'écocentre est tous les mercredis de 15h00 à 18h00, les samedis aux deux semaines de 8h30 à 12h00, plus précisément tous les samedis suivants: 5 et 19 septembre, 3, 17 et 31 octobre 2026.

L'écocentre est toujours ouvert sous surveillance. L'employé municipal sur place, s'assurera de l'admissibilité des personnes aux services de l'écocentre, garantira le respect des règles établies, comme l'accès d'une personne à la fois et s'assurera que les matériaux sont distribués dans les conteneurs prévus à cet effet.

Citoyennes et citoyens concernés par ce service

Les personnes propriétaires d'un immeuble ou locataires sur le territoire de La Durantaye et en mesure de le démontrer en présentant une carte d'identité (ex.: permis de conduire) ou un compte de taxes avec l'inscription de l'adresse de La Durantaye, peuvent utiliser les services de l'écocentre.

Pouvoir de l'employé municipal

L'employé municipal sur place a le pouvoir de refuser l'accès au site à toute personne qui n'est pas en mesure de prouver son lieu de l'immeuble ou de résidence dans la municipalité par un ou l'autre des documents mentionnés ci haut. Advenant le refus d'identification et de collaboration de la part de la personne, les coordonnées du véhicule et de la remorque seront transmises sur le champ à la Sûreté du Québec pour toute nuisance de l'ordre public.

Trois conteneurs sont mis à votre disposition :

Déchets secs: Tout débris de construction autre que le bois, gravats, plâtre, maçonnerie.

Bois: Tout le bois de construction (clous et vis inclus), portes et fenêtres avec les vitres, branches d'arbre, troncs d'arbres, armoires de cuisine en mélamine et en bois, comptoirs MDF, bureau en bois, chaises, contreplaqué (vener), déclin de bois, canexel, masonite et MDF, mobilier, etc.

Métal: Tuyau, cuivre, fils de fer, broche, électroménagers, etc.



recyclerMESelectroniques.ca/qc

Association pour le recyclage de produits électroniques – Québec (ARPE - Québec)

Vous pouvez apporter vos produits électroniques acceptés, tel que ceux détaillés sur leur page Internet :

<https://www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler/>

Nous vous invitons à visionner la vidéo 'Pourquoi recycler nos produits électroniques?' disponible à www.recyclermeselectroniques.ca/qc/nouvelles-et-evenements/medias/

Bon recyclage!
Merci de votre habituelle bonne collaboration !

Les entreprises Breton-Dorval

ont un conteneur pour le vieux fer 7 jours/7
situé au 647, 4^e rang Est à La Durantaye.

Pour question ou réservation :
418-884-2642 ou 418-804-0688



**DES CHEVALIERS DE COLOMB
DE SAINT-LAZARE**

Le 30 septembre 2026
au Centre Communautaire de St-Lazare

Plus de 3,000.00\$ en prix

Les portes ouvrent à 18h00.

Le Bingo débute à 19h00

Réservé aux 18 ans et plus.

Pour info : Patrice Fournier (418) 883-2128



Merci de contribuer, par vos actions, à la protection de cette ressource précieuse et épuisable qu'est l'eau potable.

**Promouvoir une consommation responsable de l'eau,
c'est l'affaire de tous!**



Mon empreinte bleue!

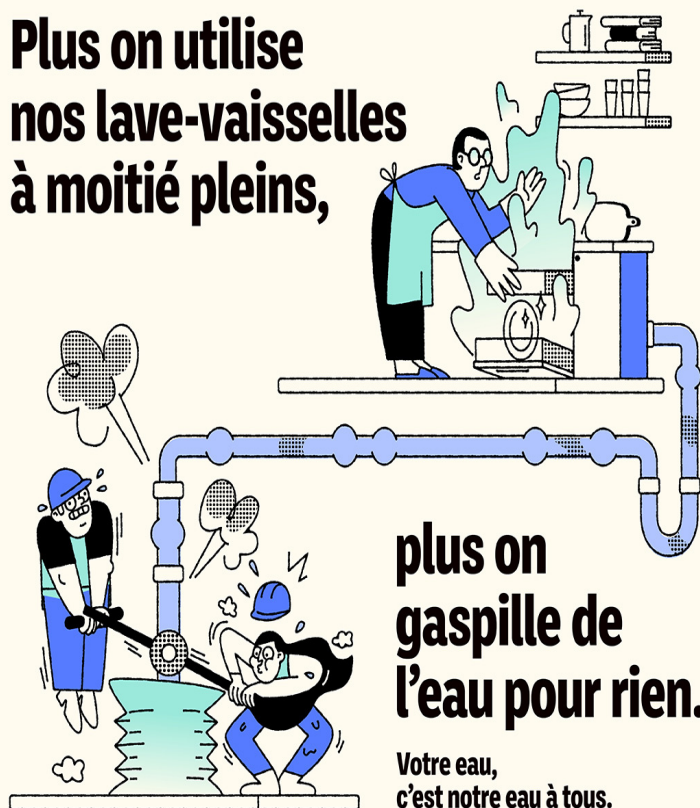
Pour des trucs et astuces, consultez-le
<https://www.facebook.com/EmpreinteBleue/>



**Réseau
Environnement**

Québec

**Plus on utilise
nos lave-vaisselles
à moitié pleins,**



**Votre
gouvernement**

Québec

Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE

1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec



**AIDE AUX HOMMES
ET AUX FEMMES
DANS UN CONTEXTE
DE VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE**

PRÉSENCE AU POINT DE SERVICE
BELLECHASSE - ST-DAMIEN
SUR DEMANDE ET
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

www.exequo.ca

info@exequo.ca

1 877 613-1900

ALCOOLIKES ANONYMES DE LÉVIS (AA)

Si l'alcool cause des problèmes dans votre vie,
contactez les AA.

Nous sommes des alcooliques aidant d'autres
alcooliques à devenir abstinents.

Horaire : 7 jours/semaine, 24 heures/jour

Ville et territoire : Lévis et MRC de Bellechasse

Téléphone : 1 866 376-6279

Site WEB : www.AA89.org

Suzanne Breton

courtier immobilier
résidentiel et commercial,
Suzanne Breton inc.

C. 418 570-0066

B. 418 835-3535

suzannebreton@remax-quebec.com

REMAX
Avantages
AGENCE IMMOBILIÈRE



T 418 804.0584 • F 418 804.0594

14, Olivier Morel, La Durantaye QC G0R 1W0
a.a.appalaches@videotron.ca
www.auventsdesappalaches.ca

Auvent de patio - Auvent de fenêtre
Gazebo - Marquise - Abris d'auto
Portique - Passage
ESTIMATION - VENTE - SERVICES
Nettoyage - Imperméabilisation
Montage, démontage & entreposage

ÉRIC GAGNON

Rassembleurs de nature

☎ 418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423

f Caisse Desjardins de Bellechasse

🌐 desjardins.com/caisse-bellechasse

Desjardins
Caisse de Bellechasse

LAURENCE

Esthétique
ROBICHAUD

Tél. : 581-578-6035

2604 Avenue Royale Ouest
Saint-Charles de Bellechasse
G0R 2T0

Calendrier



Recyclage



Poubelle



Conseil municipal



Conseil de la MRC

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
----------	-------	-------	----------	-------	----------	--------

Août 2026

23	24	25	26 Écocentre municipal de 15h00 à 18h00 Possibilité de venir chercher une bouteille pour l'analyse d'eau volontaire entre 9h00 et 12h00 à la municipalité	27	28 Possibilité de venir chercher une bouteille pour l'analyse d'eau volontaire entre 9h00 et 12h00 à la municipalité	29 Tournoi de balle
30 Assemblée générale annuelle du CEPLAC au centre multifonctionnel à 9h00	31					

Septembre 2026

		1	2 Écocentre municipal de 15h00 à 18h00 Analyse d'eau volontaire entre 9h00 et 12h00 à la municipalité	3	4	5 Écocentre municipal de 8h30 à 12h00
Messe à 10h00 6	7 Bureau municipal et bureau de poste fermés	8	9 Écocentre municipal de 15h00 à 18h00	10	11	12
13	14	15	16 Écocentre municipal de 15h00 à 18h00	17	18	Messe à 16h00 19 Écocentre municipal de 8h30 à 12h00
20	21	22 Équinoxe d'automne	23 Écocentre municipal de 15h00 à 18h00	24	25	26
27 Élections provinciales Vote par anticipation de 9h30 à 20h00 au centre multifonctionnel	28 Élections provinciales Vote par anticipation de 9h30 à 20h00 au centre multifonctionnel	29	30 3e Versment des taxes municipales Journée nationale de la vérité et de la réconciliation Bureau de poste fermé Écocentre municipal de 15h00 à 18h00			

Octobre 2026

				Abri d'hiver du 1er octobre au 1er mai 1	2	Messe à 16h00 3 Écocentre municipal de 8h30 à 12h00
9	10 Élections provinciales Jour du scrutin de 9h30 à 20h00 au centre multifonctionnel	11	12 Écocentre municipal de 15h00 à 18h00	13	14	15
16	17 Action de Grâce Bureau municipal et bureau de poste fermés	18	19 Écocentre municipal de 15h00 à 18h00	20	21	22 Écocentre municipal de 8h30 à 12h00